

Mission

Contribuer par la modélisation statistique et l'analyse actuarielle à la conception et l'adaptation technique de l'offre. Etablir la tarification des produits dans le respect des règles prudentielles et dans l'objectif du maintien de l'équilibre économique de l'entreprise.

A1. ACTUARIAT, ÉTUDES TECHNIQUES ET DATA SCIENCES

Exemples d'intitulés des métiers

- Chargé.e d'études actuarielles
- Chargé.e d'étude économique
- Actuaire/Actuaire produits
- Data scientist / Analyste Data

Illustrations d'activités mises en œuvre

Gestion des données	Collecter, développer et fiabiliser des données internes ou externes pour constituer et entretenir des bases nécessaires aux analyses et études
	Proposer ou adapter des modèles mathématiques et outils d'analyse permettant de réaliser des diagnostics et prévisions
Conception, adaptation et tarification des produits	Mener des études sur l'évolution technique des produits de l'entreprise ou de ses concurrents
	Participer à la création de nouveaux produits en définissant les cahiers des charges ou éléments techniques permettant d'assurer la rentabilité des produits (segmentation de la gamme de produits, détermination des garanties, des conditions générales des contrats et des grilles de tarification...)
	Analyser les résultats techniques des produits et proposer les correctifs nécessaires, notamment tarifaires
Suivi des résultats et des risques	Définir les normes de gestion technique permettant de garantir l'équilibre du portefeuille
	Calculer et ajuster les provisions (techniques, mathématiques...) en fonction de l'évolution du portefeuille
	Réaliser des études permettant la mise en place de politique préventive ou d'optimiser la couverture de réassurance
Conseil, accompagnement et aide à la décision	Conseiller la Direction en matière de gestion du portefeuille
	Accompagner les métiers sur des projets et produits novateurs permettant le développement de l'entreprise sur des marchés porteurs
	Assurer la surveillance du portefeuille : formuler des alertes en cas de risque de déséquilibre du portefeuille, et des préconisations pour y remédier
	Venir en appui des commerciaux et des opérationnels pour leur apporter une expertise technique lors du lancement de nouveaux produits
Veille et développement	Suivre les évolutions (environnementales, technologiques, juridiques ou concurrentielles) dans son domaine d'expertise

Exemples de connaissances et compétences professionnelles mobilisées

- Les orientations stratégiques de l'entreprise
- Les contrats et produits commercialisés par l'entreprise
- L'architecture du système d'information et des bases de données
- Les outils et méthode des data sciences
- Les contraintes liées au respect du Code des Assurances
- Concevoir des modèles et des outils de traitement de données
- Analyser des données selon les techniques de calcul statistique ou actuariel
- Mettre en place et exploiter des outils prévisionnels
- Rechercher, analyser puis synthétiser des informations, données et problématiques utiles dans son domaine d'activité
- Négocier, argumenter, convaincre
- Travailler avec méthode, rigueur et dans le respect des délais
- Faciliter la compréhension et faire preuve de pédagogie
- Anticiper les évolutions et en évaluer les impacts pour l'entreprise
- Favoriser des relations d'échanges et un climat de coopération

Voies possibles d'accès aux métiers

Formation initiale ou continue

Diplômes d'actuariat
Diplômes de Bac +2 à +5 (niveaux 5 à 7) en statistiques, data sciences, économie, finances, économétrie
Écoles d'ingénieurs

Expérience professionnelle antérieure au sein des sociétés d'assurances

Marketing de l'offre (A2)
Actuariat, études financières et data sciences (J3.)

Exemples de passerelles de mobilité vers d'autres métiers

Marketing de l'offre (A2)
Actuariat financier et pilotage économique (J3.)
Management des risques (K1)
Stratégie et transformation de l'entreprise (M2)

Dimensions relationnelles

Travail en collaboration avec le Marketing de l'offre (A2)
Relations internes fréquentes avec les domaines Distribution et développement commercial (B), et Systèmes d'information (G)
Relations possibles avec des prestataires pour la fourniture de solutions techniques ou la fourniture de données